



Les Nouvelles de Sibiril

Keleier Sibirill

commune.de.sibiril@wanadoo.fr

ETAT CIVIL

Décès : - PARISON Myriam, Germaine, épouse MORVAN, le 2 décembre 2020.

COLLECTE DE SANG

Les prochaines collectes de sang auront lieu le

-mercredi 17 février de 8h30 à 13h00, à la salle Michel Colombe (Saint Pol de Léon).

-jeudi 18 février de 8h30 à 13h00, à la salle Michel Colombe (Saint Pol de Léon).

-jeudi 4 mars de 8h30 à 13h00, à la salle Kan Ar Mor (Cléder).

Des mesures sont mises en place pour protéger les donneurs et le personnel de l'EFS. Pour pouvoir donner votre sang, vous devez vous inscrire sur le site :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Pour donner son sang, il faut (entre autres) être âgé de 18 à 70 ans, ne pas avoir d'infection ou fièvre de plus de 38°C datant de moins de 2 semaines et présenter sa carte d'identité pour un premier don.

URBANISME

Demandeur	Nature des travaux	Adresse	Dépôt	Décision
Messieurs BOILLOT	CONSTRUCTION MAISON	130 rue de Nodeven	03/11/2020	ACCORD
Mr et Mme ANDRE	Extension + rénovation longère	110 Linlouet	05/11/2020	ACCORD
Monsieur SALAUN	Construction hangar agricole	515 Kersauzon	16/12/2020	ACCORD

Les déclarations de travaux n'apparaissent pas dans *Les Nouvelles de Sibiril* mais sont consultables en mairie.

APE JULES VERNE : OPERATION RECUPERATION DE FERRAILLE

L'école Jules Verne organise une opération
« **RECUPERATION DE FERRAILLE** », le **samedi 6 et le dimanche 7 mars 2021**, sur le parking du terrain de foot de notre commune.

En effet, il est indispensable que vous participiez à cette opération afin de financer leurs sorties, leurs projets, leurs cadeaux de Noël... des enfants de l'école.

Pour toutes personnes étant dans l'incapacité de se déplacer jusqu'au terrain de foot merci de contacter Jessica au 07.82.16.65.60 ou Magaly au 06.31.48.75.77, afin qu'une remorque se déplace jusqu'à votre domicile. Nous vous avertissons que les frigos, bouteilles de gaz, pneus de voiture... ne pourront être acceptés dans la benne. Nous y accepterons uniquement la ferraille.



Pour information, cette opération ne demande aucun apport financier de votre part.



Merci à vous de l'intérêt que vous apportez aux enfants de notre commune.

L'APE de l'école Jules Verne

ENIGME : Que s'est-il passé le 4 mars 1988 ?

*Réponse du mois de Décembre 2020 : Quand a eu lieu la première campagne des restos du cœur ? :
21 décembre 1985*

PORTES OUVERTES ISFFEL SAINT POL DE LEON



Journée
PORTES OUVERTES
2021

Pen Ar Prat
29250 SAINT-POL-DE-LÉON

☎ 02 98 29 03 15
✉ po@isffel.fr

Retrouvez-nous sur : www.isffel.fr

f [Isffel Campus](#)
i [isffelcampus](#)
in [ISFFEL](#)

COMMERCE
LOGISTIQUE
BIOTECHS
QUALITÉ

2 options !
Webinaires le **VENDREDI 12 FÉVRIER**
Présentiel le **SAMEDI 13 FÉVRIER**

inscription obligatoire sur www.isffel.fr

*Sous réserve des évolutions de la situation épidémiologique, COVID-19, auquel cas la journée du 13 Février sera reportée à une autre date.

Ne pas jeter sur la voie publique

L'ISFFEL, centre de formation de Bac à Bac +5 **en alternance**, basé à Saint-Pol-de-Léon organise ses journées portes ouvertes les :

vendredi 12 février (en distanciel) et samedi 13 février (en présentiel)

Les formations proposées, dans les domaines du **commerce**, de la **logistique**, des **biotechnologies** et de la **qualité** sont toutes gratuites et rémunérées!

Grâce à son large réseau de partenaires, l'ISFFEL est également en mesure de proposer des entreprises d'accueil aux étudiants.

PORTES OUVERTES COLLEGE NOTRE DAME D'ESPERANCE / CLEDER

Pour préparer la rentrée 2021, le collège Notre Dame d'Espérance vous invite à découvrir l'établissement dès le 1er février. Vous pouvez découvrir le collège du 01/02/2021 au 18/02/2021 à travers une visite guidée par des enseignants, sur rendez-vous (site du collège – rubrique inscription ou 06 98 95 12 61). Et le 12/02/2021 de 16h30 à 19h vous pourrez découvrir les projets vécus par les élèves en participant aux portes ouvertes animées par l'équipe pédagogique.

L'établissement est joignable au 06 98 95 12 61 ou à l'adresse mail : nd-esperance.cleder@kreisker.fr.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS



– Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
– Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe et en France dans l'avifaune sauvage et dans les élevages, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez impérativement mettre en place les mesures suivantes :

- confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.
- exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Par ailleurs, l'application des mesures suivantes, en tout temps, est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles;
- éviter tout contact direct entre les volailles de votre basse cour et des oiseaux sauvages ou d'autres volailles d'un élevage professionnel ;

– ne pas vous rendre dans un autre élevage de volailles sans **précaution particulière** ;

– protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;

– réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

DEGRADATION AU CIMETIERE

A plusieurs reprises il nous a été signalé des dégradations sur et aux alentours des tombes. Nous en appelons à la conscience des malfaiteurs : Respectez ces lieux, respectez les sépultures, respectez les défunts, respectez les familles..... Merci !

COUPURE DE COURANT POUR TRAVAUX

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique et de répondre aux besoins de la clientèle, ENEDIS réalisera des travaux sur le réseau électrique ce qui entrainera une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 24 février 2021 de 9h30 à 11h30 dans les quartiers et lieu-dit suivant :

- cité du château d'eau

- rue de bel air

- route de cléder



Information travaux 2021 Aménagement du bourg



Top départ pour les travaux d'aménagement du bourg qui débuterons à compter du lundi 15 Février, pour une durée global de 5 mois, dans un premier temps. (1ère tranche le bourg, 2ème tranche Route départementale).

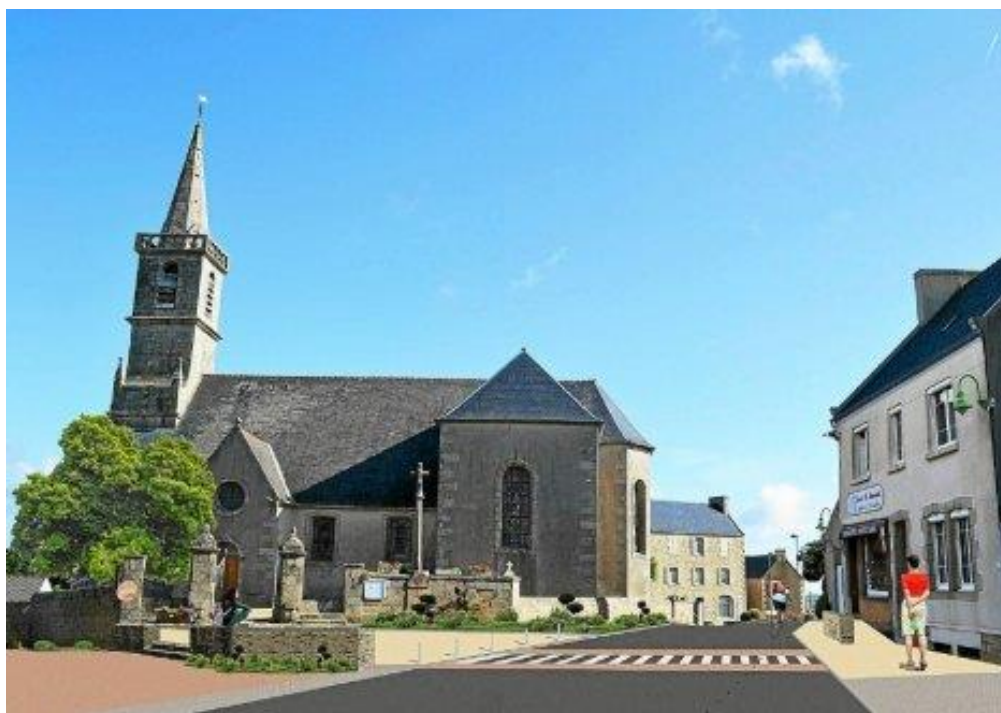
Cette 1ère tranche de travaux est attribuée en deux lots, confiés à l'entreprise COLAS Agence de Morlaix pour la partie voirie, réseaux, signalisations pour un montant de 333 608.25 €/HT ainsi qu'à l'entreprise JO SIMON, de Ploudaniel, pour un montant de 102 702.00 €/HT concernant les aménagements paysager. Le cabinet d'architecture "CALC" de Morlaix, composé du bureau d'étude "AT Ouest" et du cabinet d'architecte paysagiste "Lieu dit" assurent la partie technique du projet.

Les aménagements de voiries concernent : les voies montantes depuis la route départementale jusqu'aux intersections Rue de Mieussy, Rue du cloître, Rue de Kermenguy et Rue des déportés ainsi que les espaces communs, les abords et parvis de l'église. Les aménagements seront qualitatifs : bordures et pavés granits, murets pierres viendront agrémenter les cheminements piétons qui seront réalisés en béton lavé, un volet paysager étendu tout le long de l'aménagement viendra mettre en valeur le bourg.

A cela s'ajoute les travaux d'éclairage public avec le Sdef (Syndicat d'Electrification du Finistère) et l'entreprise Eiffage, les lanternes seront de type "Led", en corrélation avec les exigences d'aujourd'hui en terme d'économie d'énergie.

Les accès aux bâtiments recevant du public seront adaptés aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) ainsi que la réalisation d'un quai bus aux normes en vigueur.

Les accès aux riverains, commerces, mairie seront maintenus avec une circulation adaptée durant la durée du chantier ainsi que l'accès aux transports en commun. Les déviations mises en place, vous seront communiquées en amont ainsi que les arrêts de bus qui seront déplacés au grés de l'avancement des travaux.



Perspective parvis de l'église et accès commerce

Soyez attentifs, vigilants et compréhensifs durant la durée des travaux avec le personnel de chantier. N'hésitez pas à contacter vos référents élus (sur rdv) pour de plus amples informations, nous vous feront part d'un état de l'avancement des travaux dans les bulletins mensuels.



SEJOURS ETE 2021

En collaboration avec l'espace jeunes et l'accueil de loisirs de Mespaul



David
06 30 92 73 99
david.guilhen@epal.asso.fr

Inscription avant le 19 février 2021



SÉJOURS ÉTÉ 2021

Au camping « Au Bocage du Lac » à Jugon les Lacs



9 - 11 ans
Du 11 au 16 juillet
Paddle, VTT, Tir à l'arc, Kayak, Pêche, ...
200€



11-14 ans
Du 28 au 23 juillet
Paddle, VTT, Tir à l'arc, Kayak, Wave-ski, ...
200€

6-9 ans
Du 25 au 28 juillet
VTT, Tir à l'arc, Pêche, ...
120€



DES ACTIONS D'AUTOFINANCEMENTS SERONT ORGANISÉES POUR DIMINUER LE COÛT DU SÉJOUR



Tu as entre 9 et 17 ans, nous te proposons d'embarquer avec nous pour un voyage magique à **Disney Land Paris**

Le 3 & 4 novembre 2021
2 jours dans 2 parcs
(Disney Land - Walt Disney Land)

220 €

Des actions d'autofinancements vont être mises en place afin de diminuer le coût du séjour

Inscription avant le vendredi 2 avril
Tel David : 06.30.92.73.99
Email : david.guilhen@epal.asso.fr

Stage de cirque
Du 01 au 5 Mars 2021

Le matin pour les 3/5 Ans L'Après-midi Pour les 6/9 Ans

Places limitées

Tarifs à la demie-journée ALSH

Inscription à l'ALSH ou au 06.30.92.73.99

Animé par le Cirque A Léon

L'accueil de loisirs de Sibiril, ouvrira ses portes durant les vacances de Février du 22 Février au 05 Mars de 7h30 à 18h30. Des activités et des jeux seront proposés et animés sur le thème du cirque et nous proposerons à vos enfants un stage de cirque du 01 au 05 Mars pour les 3 à 9 ans. Séparé en deux groupes : les 3 à 5 ans pourront s'initier le matin et pour les plus grands ce sera l'occasion de découvrir la pratique du cirque l'après-midi. N'hésitez pas à inscrire votre enfant pour découvrir la pratique des aériens, des acrobaties, d'équilibre ou encore celle du jonglage encadré par le Cirque A Léon.

Pour toutes inscriptions merci de contacter David ou Audrey par mail à sibiril@epal.asso.fr ou par téléphone au 06.30.92.73.99

Vos articles à faire paraître pour le prochain bulletin doivent nous parvenir impérativement pour le samedi 27 Février dernier délai. Passée cette date, les articles ne seront pas diffusés.

Prochaine parution : Mars 2021